crétique? Il y a plus : puisque la syllabe finale est indifférente, comment Cicéron pourrait-il condamner le dactyle et recommander le crétique? Les mots *nisi... refert* ont donc bien l'air d'une glose, comme le remarquait déjà Schmitt[1], mais ils soulignent encore l'impossibilité du texte *dactylus*. La faute initiale est due peut-être à l'insertion du commentaire explicatif qui a chassé du texte les mots véritables, à moins qu'elle ne révèle — au deuxième degré — une métathèse ancienne de ⏑⏑— en —⏑⏑. Notre conjecture semblera bien hardie; elle eût été approuvée du moins par deux grammairiens, fidèles disciples de Cicéron :

a) Quintilien qui écrit[2], peut-être à l'imitation même de ce texte : *Potest etiam si minus bene praeponi anapaestus (spondeo)*, et cite un passage du *Pro Caelio*;

b) Diomède, suivant lequel le spondée convient aux clausules, surtout s'il est précédé d'un trochée ou d'un anapeste[3].

Tels nous apparaissent les préceptes de Cicéron : bien différents de certaines théories modernes, ils devraient inciter les philologues à étudier la cadence de la prose comme un élément du style qui varie, comme lui, avec la pensée, l'auteur et le temps[4].

P. WUILLEUMIER.

III

TACITE (*Germania*, 17, 4)

PAR P. COUISSIN

Professeur à la Faculté des lettres d'Aix-en-Provence.

« Une insuffisance des plus dommageables est celle des notions géographiques, historiques, archéologiques, au moins sommaires,

1. Suivi par M. Bornecque, *ad loc.* Signalons deux autres interventions malheureuses d'un copiste relevées par Madvig à trois lignes d'intervalle. *De Or.*, III, 182.

2. Quint., IX, 4, 98.

3. Diom., I, p. 469 K. Spondeus... aptus est clausulis... Sane interest quis eum pes antecedat : nam trochaeus praecurrit : « arma sumpsi »; anapaestus : « esse pro nobis. » Quelques lignes plus loin, Diomède cite comme exemple de ditrochée : « acta res est »; effectivement, dans le verbe *esse*, *e* est bref de nature.

4. Cet article était déjà rédigé quand M. Marouzeau a bien voulu nous signaler celui de M. M. G. Nicolau (*Rev. Ét. lat.*, 1929, p. 64 et suiv.), qui, sans étudier le détail de la rhétorique cicéronienne, en relève et en adopte l'esprit libéral, et l'étude de M. F. Novotny (*Eos*, Suppl., vol. V, 1929), que nous n'avons pu utiliser.

sans lesquelles il est parfois impossible de comprendre et de faire comprendre le sens et la portée de certains textes. » Ainsi s'exprime M. A. Cahen dans le rapport sur l'agrégation des Lettres en 1927. Une telle insuffisance, fâcheuse chez des candidats, l'est encore davantage chez les éditeurs ou commentateurs de textes anciens; il serait aisé de le montrer par d'assez nombreux exemples.

Pour nous en tenir à notre propos, le chapitre XVII de la *Germania* de Tacite, relatif au costume des Germains, est tellement obscur que, sans le secours des monuments figurés, on pourrait le tenir pour réellement inintelligible. Grâce à ces documents archéologiques, on est arrivé, pour le costume masculin, à une interprétation vraisemblable et probablement définitive. On a été moins heureux pour ce qui concerne la description du costume féminin, surtout pour les derniers mots de cette description.

« Nec alius, dit Tacite, feminis quam uiris habitus, nisi quod feminae saepius lineis amictibus uelantur eosque purpura uariant, partemque uestitus superioris in manicas non extendunt, nudae brachia ac lacertos; sed *et proxima pars pectoris patet.* »

La première partie de la phrase est relativement claire, quoique l'interprétation prête à discussion. Mais que signifie « proxima pars pectoris patet »? On comprend habituellement « le haut de la poitrine est également à découvert », et c'est ainsi encore que traduit, tout récemment, M. Eugen Fehrle : « aber auch der obere Teil der Brust ist frei »[1].

Que cette interprétation soit inadmissible, c'est ce qui saute aux yeux. D'abord qu'est-ce que « le haut de la poitrine »? Il ne s'agit pas ici, naturellement, du très petit décolletage que produit normalement une robe antique agrafée sur les épaules. Ce décolletage était courant à Rome même, et Tacite ne l'eût pas signalé comme une particularité notable. Bien plus, la phrase qui ouvre le chapitre XVIII indique qu'il s'agit de tout autre chose : « *Quanquam*, seuera illic matrimonia. » Il y a donc opposition entre le caractère moral et sérieux des mariages germaniques et le costume des femmes germaines, que Tacite considère comme

1. *Publius Cornelius Tacitus, Germania*, herausgegeben, übersetzt und mit Bemerkungen versehen von Dr Eugen Fehrle, Professor an der Universität Heidelberg; München, J. F. Lehmann, 1929. — Certains traducteurs, Burnouf, notamment, négligent *proxima* et écrivent : « Leur sein est *en partie* découvert ». Ils ont donc vu la difficulté, mais ils en ont esquivé la solution.

peu chaste. C'est pour cette raison, sans doute, que certains traduisent le *quanquam* par : « quoiqu'elles ne se préoccupent pas de couvrir *la partie supérieure du corps* »[1]. Mais c'est aller un peu loin. Il n'est pas vraisemblable, pour plusieurs raisons, que les Germaines aient eu le torse entièrement nu et la figuration, sur plusieurs monnaies de Domitien, d'une Germaine uniquement vêtue d'un pantalon, figuration qu'on a rapprochée du texte de Tacite[2], est susceptible d'une interprétation différente[3]. Surtout cette traduction contredit nettement le texte de Tacite, qui ne dit pas « pectus totum », ni même « magna pars », mais « proxima pars pectoris ». Tacite n'a donc pas voulu parler d'un « décolletage », grand ou petit.

Le texte lui-même interdit de le croire : « proxima pars », que je sache, n'a jamais été synonyme de « superior pars », et il serait intéressant d'apprendre comment des latinistes ont pu admettre une telle équivalence. Une traduction littérale, à défaut de commentaire, pourrait nous l'enseigner. Recourons donc ici à l'une de ces « juxtalinéaires », secours parfois dangereux des apprentis latinistes. La traduction Doneaud (Hachette, 1868) s'exprime ainsi : « la partie de leur sein la plus voisine *du cou* est à découvert ». Il faut donc sous-entendre *collo* ! L'ellipse est un peu forte, même pour Tacite; c'est cependant la seule manière de justifier, si l'on peut dire, une interprétation décidément inacceptable[4].

En fait, Tacite est, ici, parfaitement clair : le corsage n'a pas de manches, si bien que les bras sont nus et même la partie du sein la plus voisine est à découvert. Voisine de quoi? Des bras naturellement, non pas du cou, dont il n'est pas question. Ce n'est donc pas le col du corsage qui est échancré : ce sont les entournures.

Cette échancrure, bien entendu, n'est pas celle, de dimensions relativement modestes, que peut présenter tout corsage sans manches, mais elle est très large, *weitausgeschnitten*, comme dit M. Fehrle[5], assez large pour découvrir une partie notable de la poi-

1. Ed. L. Constans et P. Girbal, 1897.
2. E. Babelon, in *Revue numismatique*, 1917-1918, p. 33.
3. P. Couissin, in *Revue archéologique*, 1928, t. II, p. 70, n. 3.
4. Il est possible que cette interprétation ait été suggérée par les mots « partem uestitus *superioris* », qui, d'ailleurs, ont été souvent traduits comme si le texte portait « superiorem ». Mais *uestitus superior*, très vraisemblablement, désigne le corsage.
5. *Op. cit.*, p. 86 : « Frauenkleid mit weitausgeschnittenem Armloch : 8., 14., 19.

trine et justifier le vertueux *quanquam* de Tacite. M. Fehrle a donc tort de renvoyer ici à ses fig. 8, 14 et même 19, car sur les fig. 8 (sarcophage de la villa Ludovisi) et 14 (camée de Vienne) la robe n'est pas échancrée du tout et même couvre l'épaule, et, sur la figure 19 (ivoire d'Halberstadt), l'échancrure autour du bras ne dépasse pas les mesures ordinaires[1]. Et il n'a pas moins tort de ne pas renvoyer à un document qu'il a reproduit (fig. 17) sans



s'apercevoir que ce document interprétait à merveille le texte de Tacite. Je veux parler de la statue du musée de Carlsruhe, qui représente une déesse chasseresse avec dédicace DEAE ABNOB*ae*. Cette statue (ici fig. 1)[2] porte la courte tunique de Diane, mais accommodée suivant la mode germanique, qui eût, certes, offensé la chaste déesse : le torse, en effet, n'est que très partiellement voilé par une bande d'étoffe qui joint le cou à la ceinture; je ne trouve pas, pour décrire cette disposition, de meilleurs termes

Bild. » J'ignore à qui M. Fehrle (qui ne le dit pas) a emprunté cette interprétation. Mais, comme on a vu, il ne l'a pas adoptée, sans doute parce qu'il ne l'a pas comprise, comme le montre son renvoi à des figures qui ne représentent nullement ce *weitausgeschnittene Armloch*.

1. D'autres (Henry Furneaux, éd. d'Oxford, 1894) renvoient à des représentations de la colonne Aurélienne, qui ne conviennent pas davantage.

2. S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, III, 255, 6.

que ceux dont se sert Tacite : « nuda brachia ac lacertos; sed et proxima pars pectoris patet ».

La même disposition se retrouve sur l'une des figures féminines, identifiée avec Minerve[1], que représente l'autel « gallo-romain » de Mavilly (fig. 2)[2]. Ici nous ne voyons que le côté gauche du personnage, mais il ne paraît pas douteux que l'autre ne dût être symétrique. La présence de cette mode germanique sur un autel d'inspiration nettement celtique pose diverses questions, mais ce n'est pas le lieu de les étudier. L'important est de reconnaître sur les monuments figurés le costume décrit par Tacite.

Il serait sans doute intéressant de rechercher d'autres exemples de cette mode; il en existe très probablement. Il me suffit d'avoir présenté ici quelques observations propres à éclairer le texte de Tacite et à montrer, par un nouvel exemple, et la remarquable exactitude de sa documentation, et l'utilité que peut avoir, pour l'interprétation des textes, le concours de l'archéologie.

Paul Couissin.

Marseille, mai 1929.

IV

NOTES D'HISTOIRE POMPÉIENNE

PAR A. PIGANIOL

Professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg.

I. — Le plan de Pompéi.

A mesure que progressent les études d'archéologie pompéienne, les savants se préoccupent de reconstituer l'image de la cité en ses différentes périodes. Une fois effacés les traits grossiers de la civilisation impériale, il reparaît une cité hellénistique, qui, vers le IIIe siècle avant J.-C., à l'époque dite samnite, accueillait les influences de Tarente et de cette aimable Capoue, dont Rome était si jalouse; c'est aux palais de la Renaissance qu'un savant comparait, dans une étude récente, les riches habitations de la

1. S. Reinach, in *Revue archéologique*, 1891, t. I, p. 4.
2. Em. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs*, t. III, n° 2067, p. 162 et 165.